

Perchaude: Bécancour démontre une ouverture

Le 5 février 2019 — Modifié à 10 h 58 min le 6 février 2019

Par Sébastien Lacroix



Un moratoire a été imposé en 2012. **BÉCANCOUR.** Après avoir rencontré des experts pour peser le pour et le contre du maintien ou d'une levée partielle du moratoire sur la perchaude, Bécancour s'est finalement prononcée, lundi soir, en assemblée publique.

Lors de la séance du mois de janvier, le conseil avait préféré reporter ce point à une séance ultérieure, le temps de se faire une tête sur ce débat d'experts qui est de retour sur la table depuis quelques mois.

Le tout est revenu dans l'actualité, en décembre dernier, après la publication d'un rapport rédigé par le biologiste à la retraite de Nicolet, Raymond Faucher, qui contredit les conclusions du Comité aviseur scientifique sur la gestion de la perchaude sur lesquelles s'est basées le gouvernement pour reconduire le moratoire pour cinq autres années, en 2017.

Le conseil municipal a rencontré des représentants du ministère, pour mieux comprendre pourquoi il est nécessaire de le maintenir, et une présentation de l'Association des pêcheurs, qui croit qu'une levée pour la pêche sportive est possible.

Après avoir reçu des informations présentant les deux côtés de la médaille, la Ville de Bécancour s'est dite sensible aux revendications des pêcheurs en lien avec le moratoire. Le conseil demande donc au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de prendre en considération les arguments apportés par l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre.

«Vous allez me dire que ce n'est pas une grosse position. Non, ce n'est pas une grosse position, a admis le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, qui semblait irrité d'avoir à prendre position sur une question qui n'est pas de compétence municipale. Sauf que ça essaie de respecter une certaine acceptabilité sociale d'une situation comme celle-là.»

«L'un (Raymond Faucher) dit que ce sont les cormorans et l'autre (le comité aviseur) que c'est l'agriculture. On ne le sait pas, continue le maire. Tout ce qu'on pense, c'est que des pêcheurs avec une petite chaloupe et une ligne qui

iront prendre 10 perchaudes, deux fois par semaine... Est-ce que ça va briser [l'état du stock]? Je ne pense pas.»

Le conseiller Fernand Croteau a ensuite tenu à préciser que malgré la résolution de la Ville, la loi provinciale imposant un moratoire sur la perchaude a encore préséance et qu'il est toujours interdit d'en pêcher.

Lors de la période réservé au public, Yves Mailhot s'est quant à lui dit profondément déçu de la position de la Ville de Bécancour. «C'est un dossier que je connais très bien pour avoir travaillé pendant 30 ans sur la perchaude du lac Saint-Pierre. Je connais le niveau d'information que vous avez eu et mon conseil me dit: "on a entendu noir, on a entendu blanc". On ne sait pas, mais on prend une position pareille», a-t-il lancé.

«Ce que je trouve dommage, c'est que vous mettez de côté la connaissance. Parce que ça implique un consensus des scientifiques du gouvernement provincial et fédéral et de l'Université qui savent c'est quoi le problème du lac Saint-Pierre. Le cormoran est une partie, mais il n'est pas responsable et il est très bas. Alors que les autres, qui n'ont apporté aucune connaissance, disent qu'ils ne pensent pas que c'est ça, mais qu'ils veulent continuer à prendre plus de perchaudes, même s'ils vont continuer à vider le trou parce qu'elle a de la misère à se reproduire.»

Ce à quoi le maire a rétorqué que la résolution est là en quelque sorte pour «représenter la population et comment on pense qu'elle pense». «Il y a un lobby des pêcheurs, a-t-il spécifié. Et ce qu'ils nous disent c'est qu'ils ne demandent pas d'ouvrir au complet, mais qu'ils aimeraient ça continuer d'y aller de façon réduite».

Ailleurs, Trois-Rivières doit donner son appui au maintien du moratoire lors du conseil municipal de ce soir, tandis que Louiseville a déjà dit oui à une levée partielle et Odanak a fermé la porte tout en demandant une étude sur les impacts du cormoran.

De son côté, Nicolet est actuellement en réflexion sur le sujet. «On est en train de voir à quel type d'appui on pourrait donner. Je ne pense pas que ce sera la levée du moratoire, mais il y a des éléments là-dedans qui peuvent être appuyés», a fait savoir la mairesse Geneviève Dubois après avoir rencontré l'Association des pêcheurs.